

# TABLEAU DE BORD

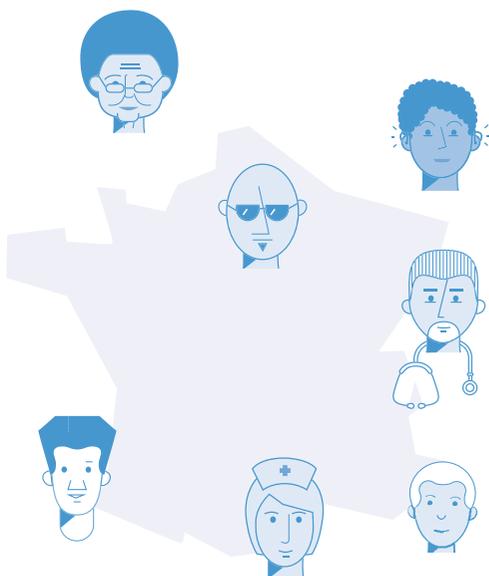
DE LA PERFORMANCE  
SECTEUR MÉDICO-SOCIAL



atih

AGENCE TECHNIQUE  
DE L'INFORMATION  
SUR L'HOSPITALISATION

## Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social est un recueil de données effectué chaque année auprès des 22 000 établissements et services médico-sociaux (ESMS) accompagnant des personnes âgées ou personnes handicapées.



L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) a été missionnée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour piloter les campagnes annuelles du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Depuis 2019, le tableau de bord de la performance est généralisé à l'ensemble des structures médico-sociales concernées de toute la France.

### Gouvernance nationale du tableau de bord de la performance

La DGCS, la CNSA, l'ATIH et l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) veillent à la cohérence du dispositif avec les réformes du secteur et les autres bases de données existantes. Ils étudient et instruisent les évolutions nécessaires, soumises aux acteurs du secteur dans le cadre d'un comité technique.

Au niveau local, les agences régionales de santé (ARS), en lien avec les Conseils départementaux (CD), accompagnent les ESMS, avec l'appui technique de l'ATIH.

## OBJECTIFS DU TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE



### Performance

Mesurer l'efficacité (degré de réalisation des objectifs) et l'efficience (rapport ressources / résultats)



### Pilotage interne

Doter les structures d'un outil de gestion ou enrichir les outils déjà existants



### Transversalité

Partager des informations entre les ESMS, les organismes gestionnaires (OG), ARS et CD sur la base d'indicateurs communs



### Connaissance de l'offre sur le territoire

Constituer une base de données nationale à partir des données renseignées chaque année par les établissements et services



### Comparaison

Permettre aux ESMS de se comparer entre eux



### Restitution

Restituer des indicateurs nécessaires au pilotage de la performance des ESMS accompagnant des personnes âgées ou en situation de handicap



### Dialogue de gestion

Contribuer à la qualité du dialogue de gestion entre ESMS, ARS et CD

# DONNÉES COLLECTÉES

## Caractérisation des établissements et services

Nombre de lits et places autorisés, nombre de séances/actes, superficie des locaux...

## Prestations de soins et d'accompagnement

Durée moyenne de séjour/d'accompagnement, part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection...

## Ressources humaines

Répartition du personnel par fonction, taux d'absentéisme, taux de rotation du personnel...

## Finances

Nomenclature comptable applicable, comptes de charge et de produit...

## Système d'information

Sécurité du système d'information, dossier informatisé de l'utilisateur/résident...

## Développement durable

Durabilité économique, sociale, sociétale et environnementale, qualité de vie au travail, politique de gestion des déchets...

→ Description des données collectées dans l'Arrêté du 10 avril 2019 sur la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social - [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)



# STRUCTURES CONCERNÉES

**Le tableau de bord est commun à 20 catégories d'établissements et services du secteur des personnes âgées et personnes handicapées (enfants et adultes).**

1. Centre action médico-sociale précoce (CAMSP)
2. Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)
3. Centre de rééducation professionnelle
4. Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
5. Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)
6. Institut d'éducation motrice (IEM)
7. Établissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés
8. Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM) devenu Établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM)
9. Établissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (EANM) englobant les Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés
10. Institut médico-éducatif (IME)
11. Institut pour déficients auditifs
12. Institut pour déficients visuels
13. Institut d'éducation sensorielle sourd/aveugle
14. Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)
15. Maison d'accueil spécialisée (MAS)
16. Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
17. Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
18. Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
19. Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)
20. Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

# CALENDRIER D'UNE CAMPAGNE DE COLLECTE DES DONNÉES

JANV FEV MARS AVR MAI JUIN JUIL AOÛT SEPT OCT NOV DEC



# ACCÈS AUX DONNÉES

La plateforme Tableau de bord dans le secteur médico-social est une plateforme de recueil des données et d'échange entre les établissements et les services médico-sociaux (ESMS) et les autorités de tarification et contrôle (ATC). Elle apporte une vision globale et annuelle de la situation des ESMS et sert de support au dialogue de gestion avec les ATC .

→ Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

Consultez en ligne sur la plateforme de restitutions ScanSanté, l'application Activité médico-sociale. Les données présentées portent sur la caractérisation des établissements, des services ou des organismes gestionnaires, les prestations de soins et d'accompagnement, les ressources humaines, les systèmes d'information et de développement durable.

→ Application Activité médico-sociale (Accès avec identifiants)

## ATIH

117, bd Marius Vivier Merle  
69329 Lyon cedex 03  
Tél. : 04 37 91 33 10  
Fax : 04 37 91 33 67

**Pour plus d'informations :**  
**[www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)**